



Vitam

Compte-rendu du Conseil d'Administration - Samedi 1^{er} Décembre 2018 à 10h

Présents : Sylvie Agentero, Viviane Brianceau, Laurent Brossier, Martine Camboulives, Lionel Colson, Claude Le Jean, Fanny Populus, Jacques Populus, Marie-Anne Sevin,

Représentés : Catherine Najac, Sylvie Fargues, Véronique Magdelaine

Absentes : Catherine Balmain, Michèle Valentin.

Ordre du jour

1. Etat financier 2018
2. Etat des projets réalisés en 2018
3. Etat des parrainages et des adhésions 2018
4. Projets 2019
5. Projets Ecole Jacques POPULUS
6. Choix de la date de l'AG 2019
7. Questions diverses

Question 1 - État financier 2017/2018 arrêté ai 1^{er} décembre 2018

Compte Chèque (SOCIETE GENERALE)				
	Report (€)	Recettes (€)	Dépenses (€)	Soldes (€)
Année 2018	28 068,05	26 439,40	30 055,93	24 452,32
SOLDE GENERAL (€) au 29/11/2018				24 452,32

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Libellés	Montants	Libellés	Montants
PHOTOCOPIE	78,00	DONS	7 106,70
ABO INTERNET	103,04	ADHESIONS	2 677,50
FRAIS LOC AG	200,00		
PARRAINAGES et ACTIONS (ND & BG)	28 245,00	PARRAINAGES	16 072,00
FRAIS DE DOUANES	247,00	DON ASSO LED FRAIS DE DOUANES	100,00
FRAIS BUREAUTIQUE	69,89		
ASSURANCES (2017)	246,99		
FRAIS DEPLACEMENT	483,20	FRAIS DEPLACEMENT	483,20
FRAIS BANCAIRES	160,00		
FRAIS POSTAUX	178,32		
FRAIS DIVERS AG	43,69		
TOTAUX	30 055,13	TOTAUX	26 439,40
SOLDE (€) au 29/11/2018			24 452,32

À noter sur cet état financier:

- ❖ Les frais de douane sont un élément exceptionnel, provenant d'une aide apportée à l'acheminement d'un don matériel non déclaré comme « colis humanitaire »,
- ❖ L'assurance de Vitam est désormais assurée par la MAAF (153€), moins élevé que Groupama (243,90€), comme décidé lors de la dernière AG.

A ce solde de 24 452,32€, il faut retrancher le 2^e versement des bourses 2018 (environs 9.000€) qui sera effectué avant le 31 décembre.

Nous disposons d'un solde d'environ de 14 000€ auquel il faut ajouter les estimations des dons et adhésions 2019 (environs 4.000€ en étant pessimiste), les parrainages n'étant pas comptabilisés puisque autofinancés.

Le budget pour les actions 2019 serait donc de 18.000€. Voici la répartition qui pourrait être proposée en AG :

- 6.000 € pour Nam Dinh
- 6.000 € pour Bac Giang
- 6.000€ seraient gardés en réserve.

Question 2- État des projets réalisés en 2018

Deuxième versement 2017

BAC GIANG : 4 460,00 euros

<u>Bourses de parrainage</u> :	36 x 85,00	= 3 060,00 euros
<u>20 vélos</u>	70 x 20	= 1 400,00 euros

NAM DINH : 6 840,00 euros

<u>Bourses de parrainage</u> :	64 x 85,00	= 5 440,00 euros
<u>20 vélos</u>	20 x 70	= 1 400,00 euros

Projets 2018

BAC GIANG : 9 920,00 euros

<u>Bourses de parrainage</u> :	32 x 85,00	= 2 720 euros
<u>20 vélos</u>	65 x 20	= 1 300 euros
<u>Puits avec filtration</u>	2 x 2 400	= 2 400 euros
<u>Cuiseur à riz industriel</u> :		= 1 000 euros
<u>Dons aux filleuls</u> :		= 100 euros

NAM DINH : 7 025,00 euros

<u>Bourses de parrainage</u> :	63 x 85,00	= 5 355 euros
<u>20 vélos</u>	20 x 70	= 1 400 euros
<u>Dons aux filleuls</u> :		= 270 euros

Question 3 - État des parrainages en 2018

En 2018, 73 familles parrainent 95 enfants :

A noter 2 parrainages abandonnés, repris ce jour par Claude et Fanny

Michelle Valentin a reçu des parents de son filleul une demande de parrainer leur nièce.

Le parrainage passant obligatoirement par l'Aide à l'Enfance de la province, Amica sera consulté pour qu'ils se rapprochent de la famille et l'aide à déposer un dossier officiel.

La répartition géographique des membres de Vitam est la suivante :

108 ADHERENTS au 30 novembre 2018

HAUTS DE FRANCE : 2	NORMANDIE : 1
ILE-DE-FRANCE : 26	BRETAGNE : 21
PAYS DE LA LOIRE : 12	CENTRE-VAL DE LOIRE : 1
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : 8	NOUVELLE AQUITAINE : 17
AUVERGNE-RHONE-ALPES : 6	OCCITANIE : 5
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : 6	ROYAUME UNI : 1
BELGIQUE : 1	SUISSE : 1

Question 4–Présentation des projets que Vitam propose de financer en 2019.

A ce jour, aucune demande n'a été faite par les provinces.

Lionel COLSON se rapprochera d'Amica pour questionner BG et ND.

Question 5– Projet Jacques Populus

Relancer AmicaTravel, le projet Thon Than n'étant pas développé d'une manière fiable.

Question 6 – Choix de la date de l'Assemblée Générale 2019

Les dates possibles au mois de mai hors ponts et vacances scolaires sont les 11, 18 et 25 mai.

Lionel Colson devra organiser un sondage via « Doodle » vers l'ensemble des adhérents (Laurent lui enverra les adresses mails) en espérant une implication plus importante et atteindre un meilleur taux de présence à l'AG.

Il sera proposé aux associations « Grain de Riz » et « Espoir Asie » de participer au déjeuner.

L'AG se déroulera à la Congrégation Notre Dame, rue de la Chaise à Paris. A noter que de nouveaux tarifs ont été communiqués. Ceux-ci étant inférieurs au don que nous donnons chaque année (200€) il est décidé de continuer à verser cette somme.

Martine se renseignera sur les disponibilités avant la création du Doodle.

Question 7 – Questions diverses

1. Nhung, notre ancien contact chez Amica est désormais en France pour 2 ans pour obtenir un Master en Tourisme. Sa remplaçante est Mme Thu Ha « thu.ha@amicatravel.com », qui a l'air moins réactive (3 mails de Laurent sans réponse). Nhung sera contactée pour savoir si elle ne peut pas nous aider et peut-être faudra-t-il mettre Manh en copie de nos mails.
2. Le 4 Avril 2018, le Fonds d'Aide aux enfants a reçu la lettre officielle N°126/SNgV-HTQT du Département des Affaires étrangères de Bac Giang concernant la demande à l'Association Vitam de compléter les procédures d'enregistrement auprès du gouvernement vietnamienne. Il s'agit d'une simple démarche, qui sera guidée par PACCOM, l'établissement public vietnamien qui gère les inscriptions des organisations et associations étrangères. La représentante du Comité de coordination de l'aide populaire PACCOM est Mme Huyèn Anh, Tel. 0912005551 Email : huyenanhpaccomm@gmail.com. 2 courriers par mail ont été envoyés par Lionel sans réponse à ce jour. Un nouveau rappel sera fait prochainement avec copie à Manh.
3. Vitam Info : il est urgent d'en réaliser un avant la fin d'année. Lionel demande des témoignages de façon à donner du corps au contenu. Viviane propose un témoignage concernant son dernier voyage.
4. Vérifier pourquoi Vitam n'est pas dans la liste des associations partenaires sur le site d'AmicaTravel.
5. Voir comment se faire connaître (par exemple dans des listes d'associations œuvrant au Vietnam comme associations-humanitaires.blogspot.com ou autres).
6. Pour essayer d'intéresser une population plus jeune, une proposition est faite d'ouvrir un compte Instagram (facebook étant peu aimé des jeunes). Jade pourrait s'en occuper ?
7. Claude et Viviane se rapprocheront d'associations locales et Lionel des associations sur le site d'Amica pour faire un point sur une possible mise en commun de moyens ou de projets (ou d'adhérents).